



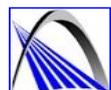
## Communiqué

### M.le Ministre inaugure la 1ère édition internationale de Préventica

M. Mohamed Najib BOULIF, le Ministre délégué chargé du transport, et M. Abdessalam SEDDIKI, le Ministre de l'emploi et des affaires sociales, ont inauguré, le jeudi 8 avril 2014 à Casablanca, la 1ère édition internationale de Préventica, salon dédiée à la maîtrise globale des risques professionnels pour l'Afrique de l'Ouest et l'Europe du Sud.

Evoquant la gestion des risques, M. le Ministre a mis l'accent sur l'engagement fort du Maroc qui vise la préparation d'une stratégie globale et intégrée pour la prévention, la gestion et la réduction des risques, avec la mise en place d'un comité interministériel à l'effet d'assurer la coordination de la préparation et du suivi de la mise en œuvre de l'approche retenue, et cela en adoptant une approche participative avec tous les acteurs internationaux et nationaux concernés. M. le Ministre a affirmé qu'avec cette stratégie nationale le Maroc a pu avoir une cartographie nationale de l'ensemble des risques naturels auxquels notre pays est exposé. Il a également indiqué que le Maroc a mené une étude économique-financière qui expose les différents scénarii et les mesures à prendre en cas d'urgence afin de minimiser et limiter les dégâts.

S'agissant du Ministère de l'équipement du transport et de la logistique, M. le Ministre a souligné les mesures préventives et curatives qu'entreprend régulièrement ce Ministère, conjuguées aux expériences acquises par ses services en matière de gestion des risques, sont de nature à assurer une protection efficace des différentes infrastructures de base contre ces risques, et une pérennité du service rendu aux citoyens. Il a également cité plusieurs exemples dans les domaines portuaires et aéroportuaires, les transports





terrestres, et le secteur ferroviaire en indiquant l'exemple de l'ONCF qui dispose d'un plan ORSEC pour la gestion des situations d'urgence qui précise les moyens humains et matériels à mettre en œuvre, ainsi que les rôles et les attributions des différentes entités pour les interventions d'urgence. Concernant le problème de l'insécurité routière qui constitue une composante majeure de ce salon, M. le Ministre a cité l'exemple de la CNPAC qui a pu accomplir des efforts louables dans ce domaine à travers le développement de l'infrastructure routière, la normalisation, le contrôle de la circulation, l'identification des zones d'accumulation des accidents, les campagnes de communication et de sensibilisation...etc. Dans ce sens, M. le Ministre a relevé que grâce à la stratégie entreprise par la CNPAC, le nombre de morts a diminué en 2013 de près de 300 personnes.

Il est à noter que depuis 1997, les congrès /salons Préventica réunissent régulièrement en France tous les acteurs de la prévention des risques en milieu professionnel. Cette année au Maroc, Préventica a réussi à rassembler un plateau d'experts internationaux en sûreté. Cet événement de trois jours rassemble à la fois des acteurs institutionnels, des entreprises, des collectivités territoriales et des experts de terrain.

